



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

COTOREP

Question écrite n° 49259

Texte de la question

M. Jean-Claude Decagny attire l'attention de M. le ministre du travail et des affaires sociales sur la situation de certains medecins. Il lui demande sur quelles bases doivent etre reglees les indemnites de deplacement des medecins experts exerçant a titre liberal pour les COTOREP.

Données clés

Auteur : [M. Decagny Jean-Claude](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49259

Rubrique : Handicapes

Ministère interrogé : travail et affaires sociales

Ministère attributaire : travail et affaires sociales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 mars 1997, page 1166